



Paris, le 10 Octobre 2016

Groupama Protection Juridique innove et propose la 1^{ère} offre de protection juridique réservée aux clientèles patrimoniales et mass affluent



A l'occasion des Journées du Courtage 2016, Groupama Protection Juridique a lancé, auprès de ses partenaires courtiers, banques privées et compagnies d'assurance, le premier contrat haut de gamme, 100% sur-mesure et en marque blanche du marché. Grâce à VIProtect, les clientèles patrimoniales bénéficient désormais d'un niveau de protection et de service inédits.

UN NIVEAU MAXIMAL DE PROTECTION

VIProtect est un contrat « tout sauf » qui permet aux assurés de se prémunir contre tous les conflits du quotidien, de protéger leur famille et leur patrimoine, mais également de se prémunir contre les risques numériques. En cas de litige Groupama Protection Juridique intervient à l'amiable auprès de la partie adverse pour trouver une issue. Si aucune solution satisfaisante ne peut être trouvée rapidement, Groupama Protection Juridique prend en charge les coûts de la procédure judiciaire (intervention d'experts, d'huissiers, d'avocats).

Contrairement à la plupart des contrats du marché, VIProtect n'impose ni seuil pour le déclenchement de l'intervention amiable, ni barème par type de juridiction pour la prise en charge des honoraires en phase judiciaire. En outre, ce contrat dispose des plafonds les plus élevés du marché (50.000 € par sinistre et 100.000 € par année d'assurance). Enfin, si les montants en jeu sont inférieurs à 500 €, Groupama Protection Juridique peut indemniser directement l'assuré, sans l'exposer aux aléas d'une procédure judiciaire, qui peut s'avérer longue et coûteuse. « *VIProtect, premier concept de conciergerie du marché de la protection juridique, est la traduction d'une expertise acquise depuis plus de 20 ans dans l'accompagnement des clientèles patrimoniales de nos partenaires* » explique Nicolas Vié, Directeur Général de Groupama Protection Juridique.

DES SERVICES INNOVANTS

Avec VIProtect, en complément des garanties d'assurance de protection juridique, les clients de nos partenaires bénéficient d'un accès à un bouquet de services parmi les plus innovants du marché :

- Une information juridique experte, par téléphone, avec la présence d'une équipe de juristes dédiés, pour obtenir facilement et rapidement des réponses à toutes les interrogations juridiques et fiscales.
- Une plateforme digitale d'information juridique régulièrement mise à jour, accessible 24 heures sur 24, tous les jours.
- Un accompagnement dans la lecture et la compréhension d'un contrat afin de vérifier, avant sa conclusion, sa conformité avec les règles de droit.
- La faculté de pouvoir demander la suppression des contenus nuisibles pour l'image de l'assuré, sur internet et les réseaux sociaux.

UNE GESTION DES SINISTRES SUR-MESURE

Avec VIProtect, en cas de sinistre, Groupama Protection Juridique s'engage sur des délais de traitement des dossiers raccourcis et l'assuré bénéficie d'un accompagnement optimal :

- Un juriste bilingue anglais/français dédié et facilement joignable.
- En dehors des horaires d'ouverture, une urgence pénale la nuit et le week-end.
- Des avocats partenaires spécialisés en droit fiscal, en droit de la famille, en droit des sociétés, en droit du travail, dans le marché de l'art.
- L'accès à un espace client personnalisé sur internet, pour suivre l'avancement du dossier et communiquer avec son juriste dédié.

A propos de Groupama Protection Juridique

Créée en 1981 et certifiée ISO 9001 depuis 1998, Groupama Protection Juridique est un acteur incontournable du marché. Filiale du Groupe Groupama, Groupama Protection Juridique fait bénéficier aux clients de ses partenaires de solutions d'assurance de protection juridique sur-mesure et particulièrement innovantes, ainsi que d'une qualité de gestion reconnue. Groupama Protection Juridique, c'est 130 collaborateurs au service de ses partenaires et de leurs clients.

Contact presse

Guillaume Fregni – guillaume.fregni@groupama.com – Tél. : 01 44 56 28 56

A propos du groupe Groupama

Fort de ses trois marques – Groupama, Gan, Amaguiz, le groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualistes en France, développe ses activités d'assurance, de banque et de services dans onze pays. Le groupe compte 13 millions de clients et 33 500 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d'affaires de 13,7 milliards d'euros. Retrouvez toute l'actualité du groupe Groupama sur son site internet (www.groupama.com) et sur son compte Twitter ([@GroupeGroupama](https://twitter.com/Groupama)).